

MINISTÈRE DE L'AGRO-INDUSTRIE ET
DE LA SECURITÉ ALIMENTAIRE

“Sheltered Farming Scheme”

Le Ministère de l'Agro-Industrie et de la Sécurité Alimentaire informe les producteurs agricoles et les promoteurs potentiels dans le domaine de l'agriculture que le Plan d'Assistance financière mis en place pour encourager les cultures sous-abris, le “ *Sheltered Farming Scheme* ” qui était auparavant limité à la culture vivrière est maintenant étendu à d'autres activités notamment:

- (1) Les Cultures ornementals;
- (2) Les Cultures fruitières;
- (3) La Culture hydroponique; et
- (4) Les Cultures organiques

Critères d'Eligibilité Pour Avoir Accès au Plan:

Ce plan de financement s'adresse aux planteurs individuels dument enregistrés auprès du Small Farmers Welfare Fund (SFWF), des Sociétés Cooperatives et des Companies engagées dans les activités agricoles et qui cultivent sur une superficie minimum de 2000m² (0.5 Arpent) et ayant un chiffre d'affaire annuel ne dépassant pas Rs 3M.

Ce plan d'assistance comprend un financement de l'ordre de 50% du coût de l'investissement du matériel jusqu'à un maximum de Rs 400,000. Le plan comprend aussi le coût de remplacement de la couverture plastique du tunnel en cas de dommage causé par les calamités naturelles.

(NB : Chaque bénéficiaire aura droit à une seule demande.)

Pour plus de renseignements sur les autres conditions et pour obtenir les formulaires de demande, veuillez contacter le Food and Agricultural Research and Extension Institute (FAREI) sur les numéros suivants, pendant les jours de semaine, de 13 00 hrs à 16 00 heures:

1. Mapou Model Farm (Tel: 266 2087)
2. Flacq Model Farm (Tel: 4138125)
3. Rivière des Anguilles Demonstration Centre (Tel: 6262554)
4. Plaisance Demonstration Centre (Tel: 6378112)
5. Quatre Bornes Sub- Office (Tel: 4663885)
6. St Pierre Extension Office (Tel: 4339350)

8 septembre 2016